



Affaire suivie par Tiphaine DUVAL
Tél : 05 90 99 38 52
Mél : tiphaine.duval@guadeloupe.pref.gouv.fr

Basse-Terre, le 16/03/2021

Compte-rendu du comité de pilotage du plan chlordécone IV du Mercredi 24 février 2020 de 10h00-13h00

Présentation et liste des participants jointes en annexe.

Ordre du jour :

1. Introduction
 - Rappel des grandes lignes du PC4
 - Présentation d'Edwige DUCLAY
2. Présentation du plan Chlordécone IV
 - Retour sur la consultation publique
 - Présentation des objectifs phares
3. Conclusion

~~~~~

Monsieur le préfet s'excuse de ne pouvoir être présent en suivant des mouvements sociaux que connaît actuellement la Guadeloupe. Monsieur le Secrétaire général préside donc ce COPIL et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants pour ce premier comité de pilotage local de l'année 2021 et du plan chlordécone IV.

Afin de respecter au mieux les mesures sanitaires en place, le Copil se tient via la plateforme ZOOM. Seules les directions décentralisées de l'État sont présentes pour présenter leurs mesures contenues dans le projet de plan chlordécone IV au côté de monsieur le Secrétaire général.

## 1. Introduction

## 2. Présentation du plan Chlordécone IV

### 1. Retour sur la consultation publique

M. le Secrétaire général de la Préfecture de Guadeloupe présente la méthodologie de la consultation, basée sur une volonté affichée et formalisée de co-construire ce plan Chlordécone IV.

### 2. Objectifs phares

Mme DUCLAY rappelle les grandes lignes du plan et la déclinaison opérationnelle de celle-ci. Les orientations du plan intègrent et prennent les différents commentaires et orientations qui sont remontées de la consultation publique. L'objectif principal de ce plan c'est protéger les populations contre cette pollution persistante et prendre en compte les différents angles environnementaux ou économique en s'appuyant sur les acquis scientifiques des plans précédents qui sont très riches.

Réelle impulsion en termes de mobilisation budgétaire. La répartition c'est :

- 30 % pour la recherche,
- 5 % sur la communication,
- 60 % sur les enjeux santé-environnement-alimentation
- 6 % sur l'enjeu socio-économique
- 2 % sur l'enjeu santé-travail
- 2 % sur l'enjeu formation-éducation

les 47 actions du plan sont en lignes sur le site du ministère et de la préfecture de la région Guadeloupe.

#### ➤ **Communication**

Mme Eugénie POPOTE, chargée de mission Chlordécone au sein de la Préfecture de la région Guadeloupe, présente les mesures phares du PC4.

Mesures phares :

- **Stratégie d'information Inter-régionale** : Création d'un site internet et d'une charte graphique commune pour harmoniser les communications. Nous comptons également sur un appui des SHS.
- **Campagne d'information locale à destination de publics cibles** : Mise en place de signalétique en relation avec la pêche dans les zones contaminées et Communication sur la qualité des eaux

Pilotage conjoint Guadeloupe/Martinique et sur lequel nous serons assistés par une agence de communication.

**Questions :**

**M. Virassamy** : La question se pose d'un volet spécifique sur la communication agricole. Notamment sur les produits locaux.

SG : La communication est là pour appuyer, mettre en lumière, expliquer les mesures réalisées. Également de professionnaliser la communication mais dans le seul but d'être au service des autres actions qui sont plus opérationnelles.

DAAF : Il est prévu une action de communiqué avec les producteurs agricoles pour qu'ils aient les éléments d'information mais qu'ils puissent aussi eux avoir les éléments pour discuter avec leurs consommateurs.

**M. Olivier : Qu'en est-il du contrôle sanitaire de tous les produits importés et des frites de patates douces venant de la Caraïbe et de l'Amérique du sud ?**

DIECCTE : Des contrôles sur l'ensemble des produits bruts sont effectués et aucunes traces de chlordécone n'a été retrouvé mais non confirmé importante sur les autres micro-résidus. Concernant les produits transformés, notamment les patates douces, la demande est faite de transmettre les références pour effectuer un prélèvement et les analyser.

**Dominique Monty : Véritable décalage sur les annonces faites sur l'eau et les risques réels, demande d'information complémentaire, d'accompagner la communication sur l'eau et sur l'interprétation des résultats de la mesure.**

**M. VIRASSAMY : Est-ce que la communication sera équitable entre la Martinique/Guadeloupe ou au prorata de chaque île ?**

SG : La communication sera bien entendu équitable et adaptée à chaque territoire.

➤ **Recherche**

M. Jean-Louis MANSOT, Délégué Régional Académique à la Recherche et l'innovation (DRARI) Guadeloupe, présente les mesures phares du PC4.

Mesures phares :

- **Assurer une Coordination Locale de la Recherche sur la Chlordécone aux Antilles :** Animation du réseau des acteurs locaux (Guadeloupe - Martinique) de la recherche sur la chlordécone et ses métabolites
- **Création d'une plateforme analytique Antilles pour réaliser les analyses de chlordécone et de ses métabolites dans les différentes matrices :** L'acquisition en 2021 et 2022 d'équipements complémentaires par les membres de la plateforme (IPG, SCL Guadeloupe, LTA Martinique et UA)

But : Réaliser 100 % des analyses locales aux Antilles en 2023 (Actuellement 16%)

Questions :

**M. FLOWERS : Est-ce que le matériel utilisé pour la recherche de la Chlordécone pourrait être utilisé pour d'autres résidus ?**

GUILHERMO : ???

SCL : Liste de 400 multirésidus connu et donc les analyses recourent aussi la chlordécone

Mme GASPARD : Spécialisation chlordécone et travaille de projets sur des tests rapides sur la molécule de chlordécone avec la mise en place d'un protocole qui sera peut-être adaptable à d'autres pesticides.

**SICADE de Basse-Terre: Envisageable de faire un test avant l'abattage de l'animal pour envisager la décontamination ?**

HARRY ARCHIMÈDE : Travail sur des méthodes de détection rapide par prise de sang ou par analyses des excréments des animaux.

## ➤ Santé – Protéger la santé des populations

Mme Valérie DENUX, Directrice générale de l'ARS, présente les mesures phares du PC4.

Mesure phare : **Instaurer un dispositif pour doser la chlordécone dans le sang (chlordéconémie) :**

- **Organiser des campagnes de mesures de chlordécone dans le sang, en priorité chez des personnes plus exposées (auto-consommateurs, femmes enceintes, nouveau-nés, travailleurs...).**
- **Accompagner et informer les professionnels de santé pour assurer un suivi médical adapté des patients, interpréter les dosages et dispenser des conseils de prévention.**

But :

- 2 250 personnes ayant eu au moins un dosage chlordéconémie en 2021 (50 personnes en février 2021)
- Au moins 60% des PS formés en 2021
- 2 250 plaquettes d'information diffusées en 2021

Questions :

**M. VIRAMASSAMY : Contrôle chlordéconémie sur les agriculteurs ?**

SG : Voir stratégie santé-travail.

**M. OLIVIER : Avez-vous recensé tous les sols chlordéconés sur lesquels nous ne devons pas faire de l'agriculteur ? comment les agriculteurs font pour organiser leur activité agricole en faisant des cultures adaptées ?**

DAAF : Depuis le début des plans chlordécones l'objectif premier est d'organiser les cultures agricoles et éviter la contamination des denrées. L'analyse des parcelles est toujours gratuite et sur la base du diagnostic des conseils sont donnés sur les cultures à adapter et privilégier. Les points faibles actuels sont les circuits informels.

**M. VIRASSAMY : Séparation entre l'informel et le formel. Sur les marchés informels notamment nocturne, il est impossible de connaître la provenance des produits, marque collective ?**

SG : Plan de contrôle réalisé très régulièrement. Des enjeux de santé publique et de salubrité vont au-delà du sujet chlordécone mais nous sommes également très attentifs.

**Le chlordécone monte ou ne monte pas ? (cf rapport 2006 Magali Janoyer) Le rapport montrait que l'on trouvait du chlordécone dans des bananes qui poussaient sur sol contaminé.**

Emmanuel Gérard : Les organisations de producteurs sont capables d'organiser la traçabilité, et nous travaillons sur la démarcation de ces produits avec des tests effectués sur les résidus de chlordécone. Et nous travaillons sur une marque collective qui assurera une traçabilité du produit du champ à l'assiette.

## ➤ Environnement

M. Daniel SERGENT, chef du service ressources naturelles de la DEAL Guadeloupe, présente le bilan des mesures du PC4.

Mesures phares :

- **Cartographier les teneurs en chlordécone des sols identifiés à risques, en priorité agricoles** : Compléter la cartographie des sols et des eaux existante.
- **Modéliser les zonages de pollution et informer élus et habitants des contaminations potentielles (zones habitées)** : Identifier des contaminations potentielles des sols au regard des connaissances actuelles, notamment dans des zones non cartographiées.

But :

- Mettre la carte dynamique des résultats d'analyses à disposition du public (plateforme KARUGEO et site de la DAAF).
- Recommandations en vue de limiter l'exposition des habitants et l'extension des contaminations.

Questions :

**M. Flowers : Inquiétude quant au manque d'objectif chiffrés pour affiner la cartographie des sols chlordéconés. Notamment sur le nombre de prélèvement par parcelle de la part de Jafa. Problème sur la mise à jour de Karugéo suite aux tests des terrains.**

DEAL : Sur la variabilité des résultats il dépend de l'usage qui en a été fait. Sur l'intégration dans la carte, l'alimentation se fait par les analyses des domaines agricoles et part les analyses du programme Jafa. Nous allons vérifier les résultats d'analyses et leur mise en ligne sur Karugéo.

#### ➤ Alimentation

Mme Véronique BELLEMAIN, directrice adjointe de la DAAF Guadeloupe, présente le bilan des mesures du PC4.

Mesures phares :

- **Marque collective en fruits et légumes peyi** : Identifier la qualité et l'origine des produits locaux mis sur le marché & valoriser ces produits auprès des consommateurs
- **Analyses gratuites de sols, eaux et fourrages** : Développer le service d'analyse gratuit offert aux professionnels (aquaculteurs, agriculteurs, éleveurs) pour les sols, l'eau et les fourrages

But :

- Marque connue, avec financement pérenne (cotisations) à l'horizon 2023/24.
- Développement de l'autonomie alimentaire
- Analyses de sols : 900 analyses / an (quasi doublement par rapport au PC III)
- Analyses d'eau et fourrage : Démarrage : 40 analyses/an puis en croisière : > 120 analyses/an

#### ➤ Santé-travail (DIECCTE)

Mesure phare : **Accompagner les assurés en vue de la reconnaissance de leur maladie professionnelle**

- **Formation des médecins** : Les médecins seront formés pour repérer les pathologies liées aux pesticides et accompagner les patients dans la déclaration et la prise en charge, dans le cadre du fonds d'indemnisation des victimes des pesticides et des tableaux de maladies professionnelles.

- **Un accompagnement social** : Un accompagnement des victimes dans leurs démarches administratives pour améliorer la prise en charge et l'accès aux soins sera instauré. Accompagnement par les associations, les assistantes sociales au plus près des usagers.

➤ **Socio-économique**

Mesures phares : **Accompagner les producteurs**

- **A titre individuel** : Diagnostic par exploitation & recommandations, sur la base des analyses de sols et d'eau.
- **Par la structuration de filières traditionnelles ou nouvelles** : Développement de projets structurants par les filières (Ex : fourrages non contaminés, Ex : PAPAM...)

But :

- Entre 20 et 50 nouveaux producteurs suivis chaque année.
- Produire sain en zone contaminée.
- Contribuer à l'autonomie alimentaire.
- Éviter la déprise des terres.

➤ **Pêche**

M. Arnaud LE MENTEC, de la direction de la mer, présente ce volet.

Mesures phares :

- **Accompagner les professionnels pour faire face aux difficultés causées par la pollution**: Réalisation d'un diagnostic socio-économique des entreprises de pêche suivi de la mise en place d'un centre d'accompagnement administratif,
- **Poursuite de l'accompagnement de la filière pour la valorisation des produits de la pêche professionnelle** : Participation à la démarche Macaron pêche, par l'amélioration du balisage des engins de pêche en zone réglementée, par l'évaluation des stocks d'espèces à forte valeur ajoutée (Oursin, lambi...),

### 3. Conclusion

Monsieur le secrétaire général, souhaite remercier l'ensemble des parties prenantes ayant permis la bonne réalisation du comité de pilotage, et l'ensemble des intervenants.

Il tient également à remercier Edwige DUCLAY de sa présence au comité de pilotage et de ses actions au niveau national.

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général



Sébastien CAUWEL